

## Communiqué de presse

55/23

Montreuil, le 19 juin 2023

### MEDICHARME ORPEA, même combat.

Cela fait 55 jours que des salarié.e.s de l'EHPAD « Jardin d'Aiffres » du groupe MEDICHARME sont en grève. Les salarié.e.s dénoncent des pratiques scandaleuses en matière de prise en charge des résident.e.s, du management et du dialogue social

MEDICHARME est dédié à l'acquisition, le développement et l'exploitation d'EHPAD.

En mars 2015, Médicharme procédait à l'achat d'un premier EHPAD, aujourd'hui en 2023, le groupe possède 43 établissements (EHPAD, Résidences Seniors, FAM).

Depuis des années, ce groupe MEDICHARME a mis en place un système qui a généré autant de souffrances humaines que de profits.

Aujourd'hui, c'est l'heure de rendre des comptes aux salarié.e.s, aux résident.e.s et à ceux qui ont investi dans ces établissements...

Pour rappel :

- le 31 mars 2022, il y eu une fermeture de l'EHPAD de Seine Saint Denis du groupe MEDICHARME après de graves dysfonctionnements
- Le 18 février 2023, de la Maltraitance dans L'EHPAD de Beurre,
- Le 24 avril 2023, les salarié.e.s des Jardins d'Aiffres dénoncent les conditions de travail et la prise charge catastrophique des résidents de leur établissement. Déjà en Mai 2021, un résident de l'EHPAD d'Aiffres avait fugué dans la nuit, il sera retrouvé décédé un mois après sa disparition et la direction s'est évaporée en laissant les salarié.e.s gérer cet EHPAD.
- Mai 2023, décès d'un résident à Casteljaloux, suite à une prise en charge défailante de l'EHPAD ?

MEDICHARME est classé parmi les pires employeurs dans le classement de Go-work, avec une moyenne de 2,7/5 et des commentaires édifiants.

Il est aussi rappelé que lors de l'ouverture de la procédure de Conciliation (10 novembre 2022), les sociétés du Groupe Médicharme étaient en cessation de paiement...

Le groupe MEDICHARME connaît une situation économique peu sécurisée, avec les « titre » des derniers articles de presse, les résultats du groupe MEDICHARME vont continuer à s'enfoncer dans le rouge !!!

Quand ces groupes d'EHPAD lucratifs (SYNERPA) sortiront-ils de la marchandisation ? Combien d'affaires ORPEA faudra-t-il dénoncer ?